

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS

DATE - le 20 avril 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

le 31 mars 1976

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p>(i) élaborer les procédures internes permettant de s'assurer que le service de facturation dispose des renseignements requis pour facturer tous les comptes sur une base mensuelle;</p>	<p>(i) Nous sommes en train de modifier notre méthode de manière à permettre des facturations estimatives dans les cas où des retards se produisent.</p>	<p>(i) Les comptes gouvernementaux, autrefois facturés à tous les deux mois, sont actuellement sujets à une facturation mensuelle. Cette mesure sera terminée en mai 1977.</p>	<p>(i) Des procédures de facturation estimative pour les centrales difficiles ou éloignées sont terminées et mises en oeuvre à l'heure actuelle.</p> <p>Un certain nombre des clients les plus importants font leurs paiements à l'avance.</p>